



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0890

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon - Villeurbanne - Bron

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains de Lyon-Villeurbanne-Bron par la société ELVYA - Exercice 2014

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Président Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Conseil du 10 décembre 2015****Délibération n° 2015-0890**

|   |
|---|
| commission principale : proximité, environnement et agriculture   |
| objet : <b>Rapport des délégataires de service public - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains de Lyon-Villeurbanne-Bron par la société ELVYA - Exercice 2014</b> |
| service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance  |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2014, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activités assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2014 :

| Indicateurs d'activité (en volume MWh)                 | 2012           | 2013           | 2014           | Variation 2013-2014 |          |
|--|----------------|----------------|----------------|---------------------|----------|
|  |                |                |                | En %                | Tendance |
| production :   |                |                |                |                     |          |
| chaleur  | 398 204        | 430 010        | 347 170        | -19 %               | ↘        |
| <i>dont usine d'incinération des ordures ménagères</i> | <i>213 228</i> | <i>223 416</i> | <i>223 086</i> | <i>- 0,1 %</i>      | <i>↘</i> |
| commercialisation :                                    |                |                |                |                     |          |
| chaleur  | 323 898        | 356 955        | 263 480        | -26 %               | ↘        |
| chaleur sur Bron (données partielles en 2012)          | 15 157         | 30 844         | 26 402         | -14 %               | ↘        |
| froid  | 38 392         | 34 712         | 33 463         | -4 %                | ↘        |
| vapeur   | 10 097         | 10 335         | 8 076          | -22 %               | ↘        |

| Indicateurs financiers (en k€) | 2012   | 2013   | 2014   | Variation 2013-2014 |          |
|--------------------------------|--------|--------|--------|---------------------|----------|
|                                |        |        |        | En %                | Tendance |
| produits                       | 39 680 | 42 853 | 32 767 | -24 %               | ↘        |
| charges                        | 35 326 | 39 983 | 30 325 | -24 %               | ↘        |
| résultat avant impôt           | 4 354  | 2 870  | 2 442  | -15 %               | ↘        |

En raison des températures douces pendant la période de chauffe 2014, la consommation et par suite la production de chaleur ont fortement diminué. La baisse de production de chaleur s'est traduite par une baisse de l'utilisation du gaz, l'énergie prioritairement utilisée étant en provenance de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE). Le taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) a ainsi mécaniquement augmenté pour se situer à 64,4 %.

L'été 2014 ayant été plus tempéré en 2014, la vente de froid est en léger recul de 4 %.

Seul client pour la vapeur, la blanchisserie des Hospices civils de Lyon a cessé son activité courant 2014 d'où une baisse de la fourniture de vapeur. A la fin de l'année 2014, le réseau ne compte plus de clients pour la vapeur.

463 polices d'abonnement étaient actives fin 2014 (5 raccordements et 2 déraccordement en chaud et pas de nouveau client froid). Les 2 déraccordements sont dus à une cessation d'activité et à une démolition. Compte tenu des limites de capacités de production, notamment en termes d'EnR&R, les nouveaux raccordements sont fortement limités.

Le prix de vente de la chaleur est globalement en baisse en 2014 grâce à la baisse du cours du gaz. En décembre 2014, un mégawatt heure coûte 43,216 € HT et l'abonnement annuel 20,643 € HT par kilowatt. Le taux de TVA est de 5,5 %, tant sur la consommation que sur l'abonnement.

Les indicateurs financiers reflètent la baisse du niveau d'activité avec une baisse des ventes de chaleur et des achats de gaz. Le résultat est en retrait mais reste positif en 2014 pour Lyon, Villeurbanne et 20 % pour Bron.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 15 octobre 2015. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 15 octobre 2015, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2014 produit par la société ELVYA au titre du contrat de délégation de service public de production et de distribution de chaud et de froid urbains de Lyon - Villeurbanne - Bron.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.**